

CDC Développement Solidaire

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

MAZARS
61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Aux Adhérents
CDC Développement Solidaire
56, rue de Lille
75007 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos adhérents, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CDC Développement Solidaire, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Courbevoie, le 12 mai 2017

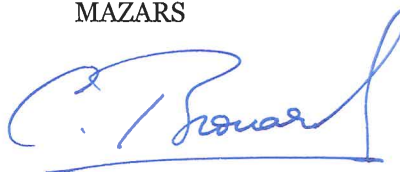
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Cyrille Dietz

MAZARS



Cyrille Brouard

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016
(en euros)

ACTIF	2016	2015
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	0	0
Immobilisations	0	0
ACTIF CIRCULANT		
Créances	30 033	53 313
Valeurs mobilières de placement	2 207	2 208
Banque Caisse des Dépôts - Compte courant	63 387	37 281
Banque Caisse des Dépôts - Compte Népal	16 002	64 387
Banque Caisse d'Epargne - Compte courant	3 716	52 013
Banque Caisse d'Epargne - CLS Associatif	51 047	20 862
Banque Caisse d'Epargne - Livret A	76 999	66 545
Banque Caisse d'Epargne - Placements	100 000	100 000
Caisse	32	15
Disponibilités	313 390	343 312
Charges constatées d'avance	0	0
TOTAL	343 423	396 625

PASSIF	2016	2015
Fonds associatifs	188 397	188 397
Réserve pour le financement de projets	45 444	80 277
Réserve Tourisme Solidaire	4 550	5 600
Résultat	-1 509	-34 834
Fonds propres	236 882	239 440
PASSIF CIRCULANT		
Dettes	820	-747
Projets à financer	89 720	74 630
Projets à financer - Népal	16 002	83 302
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL	343 423	396 625

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016

(en euros)

COMPTE DE RESULTAT	2016	2015
Cotisations et dons	38 480.00	44 344.00
Contribution groupe CDC	25 000.00	25 000.00
Dons Népal	0.00	47 361.00
Contribution exceptionnelles groupe CDC opération Népal	0.00	35 941.00
Contributions spectacles	88 519.00	78 010.00
Microdons	3 384.00	25.00
Ventes diverses	19 856.66	22 701.70
Sous-total produits	175 239.66	253 382.70
Achats de marchandises	4 856.69	7 662.65
Achats de fournitures de bureau	525.27	860.71
Mise à jour de logiciel Ciel	158.40	158.40
Financements projets accordés	169 300.00	202 200.00
Financement opération Népal	0.00	83 302.00
Frais de déplacement	0.00	259.00
Autres frais externes	4 284.18	1 152.51
Sous-total charges	179 124.54	295 595.27
Résultat d'exploitation	-3 884.88	-42 212.57
Revenus des valeurs mobilières de placement et livret A	2 436.32	3 038.98
Résultat financier	2 436.32	3 038.98
Produits exceptionnels	0.00	4 340.00
Charges exceptionnelles	60.00	0.00
Résultat exceptionnel	-60.00	4 340.00
Résultat net	-1 508.56	-34 833.59

Budget de dépenses de reprographie alloué par la Caisse des Dépôts et Consignations à l'Association CDC Développement Solidaire en 2016 : 40 000 euros.

III – ANNEXE

Au bilan, arrêté à la date du 31 décembre 2016, dont le total est de 343 423,09 euros et au compte de résultat recouvrant la période de douze mois du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, présenté sous forme de liste et dégageant une perte de – 1 508,56 euros.

Les notes qui suivent font partie intégrante des comptes présentés.

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'Association CDC Développement Solidaire enregistre ses opérations comptables et prépare ses états financiers en EUROS, conformément aux principes comptables en vigueur en France.

Les conventions générales comptables ont pu être appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'une période à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ainsi qu'aux spécificités du plan comptable des associations et fondations prévus par le règlement du CRC 99-01 du 16 février 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1 - Contributions en nature

L'Association bénéficie d'un soutien très important de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce soutien a fait l'objet d'une convention formelle en date du 6 mai 2015. La convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction : elle est en vigueur au 31 décembre 2016 (Date de commencement : 1^{er} janvier 2015).

La Caisse des Dépôts met notamment à disposition en 2016, sans contrepartie, un local permanent et des salles de réunion en tant que de besoin, au 59, rue de Lille à Paris 7^{ème} arrondissement ; ainsi que du matériel informatique (trois postes informatiques et une imprimante/copieur) et du mobilier. De ce fait, aucune immobilisation n'apparaît à l'actif du bilan. Il en résulte aussi l'absence de charge locative et logistique. La Caisse des Dépôts facilite par ailleurs les opérations de collecte de dons.

La Caisse des Dépôts met également gracieusement à disposition de l'Association sa déléguée générale, fonctionnaire de catégorie B, ainsi que, temporairement, une salariée en contrat d'apprentissage. Une trentaine de bénévoles continue à prêter gracieusement leurs concours. En conséquence, il n'y a pas de charge de personnel, ni d'intervenant extérieur. Un budget annuel de 40 000 euros de dépenses de reprographie est également alloué à CDC Développement Solidaire. Au 31 décembre 2016, la consommation de ce budget s'élève à 23 778 €.

D'une façon générale, les charges de fonctionnement sont réduites à leur strict minimum.

2 - Stocks

Il n'existe pas de stocks au 31 décembre 2016. Les ventes de marchandises dans le cadre de manifestations de bienfaisance organisées par l'Association sont très occasionnelles. Les ventes 2016 concernaient la vente de produits issus du commerce équitable et une opération Noël Solidaire menée à l'occasion du repas de Noël servi dans tous les restaurants de l'AGR.

3 - Créances

Les créances sont constituées par la contribution à recevoir de la Caisse des Dépôts au titre de l'année 2016 et par des chèques d'adhésions et de dons à encaisser.

La contribution de la Caisse des Dépôts est égale aux cotisations et dons versés par les personnes physiques liées au groupe CDC qui soutiennent l'Association dans la limite d'un plafond de 25 000 euros. En 2016, ce plafond a été atteint.

NB : la cotisation de référence est de 35 euros ; il y a 301 adhérents et donateurs en 2016.

4 - Valeurs mobilières de placement et Livret A

Les valeurs mobilières de placement sont constituées exclusivement de SICAV. Celles-ci sont évaluées à leur valeur liquidative au 31 décembre 2016.

Les placements se présentent ainsi :

	Valeur liquidative au 31.12.16
Ecureuil Expansion R FCP 3DEC	2 207,25 €
Caisse d'Epargne – Livret A	76 999,15 €
Caisse d'Epargne – Placements	100 000,00 €
Caisse d'Epargne - CLS associatif	51 046,96 €
Total	230 253,36 €

5 – Capitaux propres : fonds propres associatifs et réserves

Les fonds associatifs sont constitués par les résultats des exercices antérieurs reportés à nouveau.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 9 juin 2016, la perte de 34 834 euros a été affectée en totalité en diminutions de la réserve pour financement de projets. La réserve pour financement de projets est donc passée de 80 227 euros au 31 décembre 2015 à 45 444 euros au 31 décembre 2016.

La réserve pour financement du tourisme solidaire a diminué de 1 050 euros suite au doublement par CDC Développement Solidaire des dons effectués par des voyageurs au profit d'ONG. Au 31 décembre 2016, le solde résiduel de la réserve pour financement du tourisme solidaire s'élève à 4 550 euros.

6 - Les Dettes

Les dettes sont principalement représentées par les engagements fermes, décidés par l'Assemblée Générale de l'Association en 2016, vis-à-vis des associations humanitaires françaises assurant la réalisation de projets au profit des populations les plus démunies dans les pays en voie de développement. Les montants figurant au passif correspondent donc à l'engagement qui a été pris vis-à-vis de ces associations, déduction faite des versements opérés avant la clôture.

- Projets 2013 :

Au 31 décembre 2016, il n'y a plus de dettes sur les projets 2013.

Il restait un dernier versement de 1 840 euros à effectuer pour le projet Guinée. Celui-ci n'a pas été réalisé, faute de renseignements sur le déroulement de la deuxième phase du projet. La convention a été rompue.

- Projets 2014 :

Au 31 décembre 2016, il n'y a plus de dettes sur les projets 2014.

Il reste un dû de 3 600 euros sur le projet Tourisme Solidaire 2014, organisé au Costa Rica.

- Projets 2015 :

Projets 2015	Financements accordés en 2015	Solde 31.12.2016	Solde 31.12.2015
Burkina Faso n°1	15 000 €	0 €	1 500 €
Madagascar n°1	5 000 €	0 €	500 €
Sénégal	5 000 €	0 €	500 €
R.D. Congo	13 600 €	0 €	1 360 €
Bénin n°2	5 500 €	0 €	550 €
Laos	12 000 €	0 €	6 000 €
Pérou	14 500 €	0 €	7 250 €
Haïti	6 400 €	0 €	3 200 €
Burkina Faso n°3	15 000 €	0 €	1 500 €
Burkina Faso n°4	13 000 €	0 €	6 500 €
Cambodge n°1	15 000 €	0 €	1 500 €
Cambodge n°2	6 000 €	0 €	3 000 €
Madagascar n°3	10 000 €	0 €	5 000 €
Burundi	15 000 €	0 €	1 500 €
Bénin n°1	15 000 €	1 500 €	1 500 €
Burkina Faso n°2	15 000 €	7 500 €	7 500 €
Madagascar n°2	17 000 €	8 500 €	8 500 €
Népal	N/A	16 002 €	83 302 €
Total	198 000 €	33 502 €	140 662 €

Nous comptons 4 projets 2015 en cours et 14 projets 2015 terminés.
 Il reste un dû de 420 euros sur le projet Tourisme Solidaire 2015, organisé au Cambodge.
 Les fonds collectés correspondant à l'opération Népal sont comptabilisés dans un compte dédié. En 2015, 83 302 euros ont été collectés. Au 31 décembre 2016, 16 002 € n'ont pas encore été consommés.

- Projets 2016 :

Projets 2016	Financements accordés en 2016	Solde au 31.12.2016
Cambodge	15 000 €	7 500 €
Cameroun n° 1	7 000 €	3 500 €
Rwanda	15 000 €	1 500 €
Burkina Faso n° 1	13 000 €	6 500 €
Inde	3 000 €	300 €
Madagascar	5 000 €	0 €
Haïti	10 000 €	5 000 €
Guatemala	15 000 €	7 500 €
Pérou	14 700 €	7 350 €
Cameroun n° 2	20 000 €	10 000€
Burkina Faso n° 2	20 000 €	10 000 €
Burundi	10 000 €	1 000 €
Sénégal n° 1	4 500 €	450 €
Sénégal n° 2	5 000 €	500 €
Laos	10 000 €	5 000 €
Total	167 200 €	66 100 €

- Tourisme Solidaire :

Les autres dettes sont relatives au « *Tourisme Solidaire* ». Chaque collaborateur qui participe à un voyage solidaire verse une contribution personnelle de 75 euros. L'Association s'engage à la compléter d'une somme équivalente dans la limite de la réserve spécifique dotée lors des Assemblées Générales et de l'enveloppe budgétaire votée par l'Assemblée Générale.

Au 31 décembre 2016, les versements des salariés et l'abondement de CDC Développement Solidaire restant à reverser aux associations représentent 6 120 euros, dont :

- 3 600 euros relatifs à l'exercice 2014. L'abondement de CDC Développement Solidaire pour 1 800 euros a été effectué par le crédit du compte de réserves spécifiques.
- 420 euros relatifs à l'exercice 2015, 3 780 euros ayant été versés. L'abondement de CDC Développement Solidaire pour 2 100 euros a été effectué par le crédit du compte de réserves spécifiques.
- 2 100 euros relatifs à l'exercice 2016. L'abondement de CDC Développement Solidaire pour 1 050 euros a été effectué par le crédit du compte de réserves spécifiques.

7 - Le compte de résultat est présenté de façon détaillée.

Le respect du principe de séparation des exercices a été bien assuré en 2016, notamment par l'enregistrement des produits à recevoir (contribution CDC de 25 000 euros) et des charges à payer (soldes des programmes votés de 2010 à 2016).

Conformément à la convention conclue avec la CDC, le Mécénat reverse à CDC Développement solidaire la totalité des entrées aux spectacles réservés aux personnels de la Caisse des Dépôts au Théâtre des Champs Elysées, ainsi que dans plusieurs théâtres d'Angers, de Metz et de Bordeaux (une place à 10 euros).

Il ressort un résultat déficitaire de 1 508,56 euros.

8 – Régime fiscal

En tant qu'association sans but lucratif, d'intérêt général, à la gestion désintéressée et sans concurrence possible avec les entreprises du secteur marchand, CDC Développement Solidaire est exonérée de l'impôt sur les sociétés, de la TVA et la contribution économique territoriale. Elle délivre des reçus fiscaux à ses donateurs.